



BRIGADIERS/BRIGADIÈRES SCOLAIRES RÉSERVISTES

Service des travaux publics | Concours 2025-38-EXT

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 29 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies !

Principaux rôles et responsabilités

- Accompagne de façon sécuritaire les écoliers qui traversent aux intersections désignées, à l'aller et au retour de l'école;
- Informe les élèves en matière de sécurité;
- Rapporte les automobilistes fautifs et toute anomalie aux policières/policiers.

Qualifications et compétences recherchées

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Une maîtrise de la langue française;
- Des aptitudes à travailler avec les enfants;
- La capacité de travailler dans des conditions climatiques;
- Des disponibilités pour des remplacements durant l'année scolaire;
- Un permis de conduire valide et une voiture pour les déplacements;
- Faire preuve de rigueur, ponctualité et autonomie et avoir un sens aigu des responsabilités et de la sécurité.

Horaire et lieu de travail

Horaire variable sur appel pour un maximum de 15 heures par semaine du lundi au vendredi (horaire basé sur le calendrier scolaire).

Les écoles visées sont:

- École Gabrielle-Roy (intersection Grande-Côte et Marie C.Daveluy);
- École Gaston-Pilon (intersection Cartier et Castelneau);
- École Des Grands-Chemins (intersection Alexandre-le-Grand et Aristote);
- École Du Mai (intersection Rivière-Cachée et De la Bastille);
- De la Clairière (intersection Charlotte Boisjoli/Jordi-Bonet).

Salaire et avantages

Le salaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit : 33,95 \$/heure (incluant une majoration de 15 % pour les avantages sociaux).

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : <https://www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois> et joindre son curriculum vitae et sa lettre d'intérêt le plus rapidement possible. Il est aussi possible de faire parvenir sa candidature par courriel à l'adresse suivante : rh@ville.boisbriand.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 233. À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.